



Recouvrement apres deces forfait journalier

Par **pelleray**, le **30/03/2008** à **13:29**

Bonjour.

Ma meilleure amie est décédée au mois de décembre. Son mari reçoit maintenant des factures concernant le forfait journalier de l'hôpital où elle est décédée.

Doit-il régler ou est-ce aux créanciers de faire leur demande en direction de la succession ?

Merci de votre réponse rapide